



MISSION LOCALE DU LOT

66, Boulevard Gambetta

46000 CAHORS

Associés
Commissaires aux comptes

Eric CHAVANON

Vincent MICHAUD

Aurélien LAMARQUE

Eric BOISSEL

Barbara OLLE-MAUREL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

755, avenue du Général Leclerc
47000 AGEN
Tel : 05 53 77 97 79
auditsogorcom.fr

ORCOM AUDIT RSO

Société de Commissaires
aux Comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux comptes
de Grande Aquitaine

S.A.S AU CAPITAL DE 75.000 €
RCS AGEN 393 376 140
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :
FR 48 393 376 140

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association de la MISSION LOCALE DU LOT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE DU LOT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 mars 2026.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association MISSION LOCALE DU LOT

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

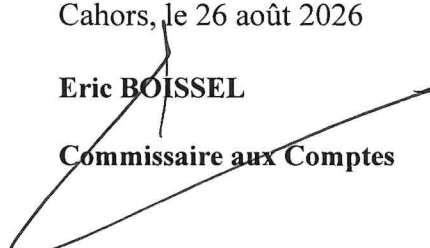
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cahors, le 26 août 2026

Eric BOISSEL

Commissaire aux Comptes



Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	646	646		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 707		31 707	31 707
Constructions	285 360	23 340	262 020	275 840
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	399 879	256 139	143 740	146 865
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	5 959		5 959	4 016
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 424		2 424	3 079
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	725 973	280 124	445 849	461 505
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	133 466	4 486	128 979	111 538
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	820 309		820 309	650 365
Charges constatées d'avance	41 060		41 060	16 594
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	891 595		891 595	1 021 199
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 886 430	4 486	1 881 944	1 799 696
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 612 403	284 611	2 327 793	2 261 201

ER



Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	35 621	35 621
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 592 708	1 501 202
Excédent ou déficit de l'exercice	119 710	91 506
Situation nette	1 748 038	1 628 328
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	24 658	30 571
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 772 696	1 658 899
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	11 792	41 169
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	11 792	41 169
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	102 712	98 857
TOTAL DES PROVISIONS IV	102 712	98 857
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	780	720
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 047	66 522
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	363 388	394 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 377	160
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	440 593	462 277
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 327 793	2 261 201

CP



Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	149 247	6 106
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 141 760	2 376 337
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 426	225 200
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	37 493	99 366
Autres produits	63 327	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 393 253	2 707 013
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	429 458	470 827
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	119 550	133 972
Salaires	1 184 720	1 320 387
Cotisations sociales	418 193	481 333
Dotations aux amortissements et dépréciations	57 477	48 288
Dotations aux provisions	3 855	2 666
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	8 117	36 068
Autres charges	56 222	135 748
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 277 593	2 629 288
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	115 661	77 725
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 049	5 511
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 049	5 511

23

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 049	5 511
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	119 710	83 236
Produits exceptionnels V		8 942
Charges exceptionnelles VI		672
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		8 270
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 397 303	2 721 467
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 277 593	2 629 961
EXCÉDENT OU DÉFICIT	119 710	91 506

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	23 944	23 474
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 944	23 474
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	23 944	23 474
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 944	23 474

EB

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 2 327 793 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 119 710 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Application du règlement ANC n° 2023-03 :

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 2023 portant homologation du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, l'association a appliqué les nouvelles dispositions comptables prévues par ce règlement lors de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025. L'application du règlement de l'ANC 2023-03 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Ce règlement modifie les règles de présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, notamment en :

- Supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
- Redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques ;
- Reclassant certains produits auparavant enregistrés en produits exceptionnels (ex. quote-part de subvention d'investissement virée au résultat) en produits d'exploitation (compte 747) ;
- Modifiant le traitement comptable de certains produits et charges (ex. refacturations, indemnités, frais d'émission d'emprunt).
- Les états financiers de l'exercice 2025 ont donc été établis selon les nouvelles modalités prévues par ce règlement.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2023-03.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

- Matériel informatique 3 ans,
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier 3 à 10 ans,
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans,

EN

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03 (modifié par le règlement ANC 2022-06), dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Provision pour risques et charges :

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 102 712 euros.

Engagements de retraite :

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Taux de charges patronales moyen cadre : 50.96%
- Taux de charges patronales moyen non cadre : 43.86%
- Taux d'évolution salariale 2%
- Taux d'actualisation retenu à 3.60%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 102 711.63 euros.

Fonds dédiés et reportés :

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 11 792 €

Contributions volontaires en nature :

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux, personnel, et matériel.

1- Mise à disposition de Locaux

CASTELNAU MONTRATIER : Permanence : Médiathèque : 2ème et 4ème mercredi du mois
GRAMAT : Permanence : Maison des solidarités : 1er et 3ème mardi du mois
LACAPELLE MARIVAL : Permanence : Mairie : 1 jeudi sur deux
MARTEL : Permanence : Mairie : 4ème mardi du mois
PUY L'EVEQUE : Permanence : Communauté des communes : lundi-mercredi-vendredi
MONTCUQ : Permanence : France Service : 2ème et 4ème mercredi du mois
VAYRAC : Permanence : Mairie : 2ème mardi du mois

Le local de Souillac est mise à disposition toute l'année
2016 : 20 035 € - 2017 : 20 436 € - 2018 : 20 845 € - 2019 : 21 262 € - 2020 : 21 687 € - 2021 : 22 121 € - 2022 : 22 563 € - 2023 : 23 014 € - 2024 : 23 474 € - **2025 : 23 944 €**

Le coefficient multiplicateur de 1.02 a été appliqué pour la valorisation des locaux.

2- Mise à disposition de Matériel

France Travail met à disposition de la Mission Locale un outil informatique, OPUS, qui permet de mieux mobiliser les offres d'emploi, de permettre aux partenaires de proposer des offres ciblées les plus adaptées au public, et de mieux renseigner et orienter le public..

EB

Nature et périmètre des activités

OBJET SOCIAL

La Mission Locale a été fondée le 1^{er} avril 1997 et a succédé à la PAIO (Permanence Accueil Information Orientation) créée le 19/12/1989, dénommée : Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes du Lot, elle est régie par loi du 1^{er} juillet 1901.

L'association a pour objet principal la lutte contre le chômage des jeunes de 16 à 25 ans.

Dans ce but, elle analyse et fait connaître les demandes et les besoins de jeunes confrontés à des difficultés quelle qu'en soit la nature (emploi, formation, logement, santé loisirs.) et tend à promouvoir toute action favorisant l'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes.

NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique globale d'accueil, d'information, d'accompagnement et de suivi individuel des jeunes en difficultés afin de les aider à bâtir des itinéraires qualifiants et personnalisés d'insertion professionnelle et sociale.
- Prendre en charge, de manière spécifique, les publics jeunes les plus défavorisés (chômeurs de longue durée, jeunes sortant du système scolaire sans qualification ou avec un faible niveau, délinquants, détenus et sortants de prison, bénéficiaires des minimas sociaux et enfants de ces bénéficiaires, handicapés, originaires de pays étrangers, migrants, femmes isolées,) en mettant en oeuvre les conventions ou circulaires gouvernementales particulières à tel ou tel public.
- Assurer un service de proximité de qualité pour l'emploi des jeunes en organisant le maillage du territoire permettant que les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation puissent bénéficier, prioritairement dans un même lieu, de l'ensemble des services qu'ils sont en droit d'attendre. Dans ce but, elle travaille en partenariat étroit avec les services des collectivités territoriales telles que le Conseil Départemental et le Conseil Régional.
- Rapprocher les jeunes des entreprises et de participer activement à la création d'activité.
- D'être un des acteurs du développement économique local en étant un des partenaires des contrats de développements territoriaux.
- Coordonner, par rapport aux parcours individualisés des jeunes, les dispositifs (Fonds d'aide aux jeunes.) et de participer à la mise en cohérence des politiques d'insertion professionnelle et social
- Rechercher et de mettre en place toute les mesures visant à permettre l'expression et la participation de jeunes afin qu'ils soient les acteurs de leur insertion.

EB

Moyens mis en oeuvre

Le cœur de la Mission Locale est son personnel qui chaque jour se dévoue aux services à l'aide, à l'orientation, et à l'écoute des jeunes.

Avec un Effectif moyen 2025 de 29 salariés (6 hommes et 23 femmes), dont une grande majorité sont en lien direct avec les jeunes, l'équipe Mission Locale effectue un maillage du territoire continue, pour une plus grande proximité et efficacité.

Ils réalisent, entre-autres :

- Prospection des entreprises
- Elaboration de partenariats
- Médiation permanent avec les employeurs
- Recueil des offres
- Offre de services collectives avec France Service
- Analyses des besoins : diagnostic
- Orientation des jeunes
- Suivi des jeunes

Avec le dispositif CEJ, lancé en mars 2022, de nouveaux partenariats ont vu le jour et des interventions collectives encore plus larges dans le domaine de l'accompagnement global ont été réalisées.

La Mission Locale aide, aussi, les jeunes réfugiés à pouvoir s'intégrer. Une conseillère formée spécialement sur ces publics, avec l'assistance de traducteurs si nécessité, en assure le suivi et l'accompagnement.

La mission locale est acteur du parcours formation des jeunes. Avec 4 référents Formation pour suivre la mise en place des actions. Présents en tant qu'interlocuteurs privilégiés auprès des formateurs ou des responsables de formation de chaque organisme, des COPASS ET PSAD.

Dans le cadre de l'alternance : visite des CFA, modules informatifs par une animatrice du Centre d'aide à la Décision.

Dans le cadre de l'action Logement : la Mission Locale, en plus d'informer les jeunes, met à disposition des jeunes des 10 logements (ALT) meublés et équipés.

Le poste de référent justice permet un accueil priorisé pour les jeunes en milieu libre et un accueil spécifique pour les jeunes incarcérés.

Aide financière alimentaire et aide financière pour le permis de conduire et le code

Outils de nouvel technologie pour l'orientation des métiers.

Dans le cadre de la Mobilité Européenne : chaque année au moins un voyage est organisé

EB

Etat des immobilisations

État des Immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	646			646
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	646			646
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 707			31 707
Constructions	285 360			285 360
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	363 832	36 047		399 879
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	4 016			5 959
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	684 914	36 047		722 904
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 079		655	2 424
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 079		655	2 424
TOTAL GÉNÉRAL	688 639	36 047	655	725 973

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	36 047			36 047		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	36 047			36 047		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	655			655		
TOTAL GÉNÉRAL	655			655		

Commentaires : néant

En

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	646			646
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	646			646
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 520	13 820		23 340
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	216 967	39 172		256 139
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	226 487	52 991		279 478
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	227 133	52 991		280 124

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	52 991				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	52 991				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

23

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	98 857	3 855		102 712
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 857	3 855		102 712

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	1 426	4 486	1 426	4 486
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	1 426	4 486	1 426	4 486
TOTAL GÉNÉRAL	100 283	8 341	1 426	107 198
- D'exploitation		8 341	1 426	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

EB

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	2 424		2 424
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	4 486	4 486	
Clients, usagers et comptes rattachés	128 979	128 979	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 880	3 880	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	779 392	779 392	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	37 037	37 037	
Charges constatées d'avance	41 060	41 060	
TOTAL	997 258	994 835	2 424
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)	780	780		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 047	75 047		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	125 294	125 294		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	208 837	208 837		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 257	29 257		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 377	1 377		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	440 593	440 593		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

EM

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 651	24 788
Dettes fiscales et sociales	182 933	196 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 258	
TOTAL	224 843	221 294

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	380	5 366
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	380	5 366

Commentaires : néant

EB

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	41 060	16 594
TOTAL	41 060	16 594

Commentaires : néant

E3

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		1 680 924	389 348	57 700	7 875	2 135 847
Subventions d'investissement						
TOTAL		1 680 924	389 348	57 700	7 875	2 135 847

Subventions à recevoir au 31/12/2025 :

- * Département : 97 271 €
- * Etat - CEJ : 530 004 €
- * Etat - FONJEP : 5 387 €
- * Etat - ARS/ARML : 6 569 €
- * Etat - France Travail : 3 917 €
- * Région : 101 219 €
- * CAF - PAEJ : 22 350 €
- * MSA : 12 075 €
- * Communes : 600 €

EB

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
DDETSPP (0364)	3 372		2 000			1 372	
DDETSPP (0163)	3 007	755	1 168			2 594	
DDETSPP (0219)	7 336	4 180	6 872			4 644	
MSA	10 500		10 500				
REGION - Santé Mentale	16 954		16 954				
ANCT - Bourses Permis		3 182				3 182	
TOTAL	41 169	8 117	37 494			11 792	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
 (2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

E3

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	35 621				35 621
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 501 202		91 506		1 592 708
Excédent ou déficit de l'exercice	91 506				119 710
Situation nette	1 628 328		91 506		1 748 038
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	30 571			5 913	24 658
Provisions réglementées					
TOTAL	1 658 899		91 506	5 913	1 772 696

Commentaires : néant

E3

Comptes annuels clos au 31/12/2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés - Bilan actif

MISSION LOCALE DU LOT

Arrêté au 31/12/2024

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	646	646		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 707		31 707	
Constructions	285 360	9 520	275 840	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	363 632	216 967	146 665	135 140
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	4 016		4 016	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 079		3 079	4 006
TOTAL I	688 639	227 133	461 505	139 145
Comptes de liaison				
II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	112 964	1 426	111 538	46 476
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	550 365		550 365	599 017
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 021 199		1 021 199	1 471 008
Charges constatées d'avance	16 594		16 594	26 434
TOTAL III	1 801 122	1 426	1 799 696	2 142 936
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
IV				
V				
VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 489 760	228 559	2 261 201	2 282 081

E3

Page
30

Comptes annuels clos au 31/12/2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés - Bilan passif

MISSION LOCALE DU LOT

Arrêté au 31/12/2024

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	35 621	35 621
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Reserves		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Reserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 501 202	1 480 284
Excédent ou déficit de l'exercice	91 505	20 518
Situation nette	1 628 328	1 536 423
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	30 571	36 484
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 658 899	1 573 307
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	41 169	104 467
TOTAL III	41 169	104 467
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	96 857	96 191
TOTAL IV	96 857	96 191
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	720	1 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 522	55 016
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	394 875	451 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	160	150
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	462 277	608 117
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 261 201	2 282 081

EM

Comptes annuels clos au 31/12/2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés - Compte de résultat

MISSION LOCALE DU LOT

Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cessions		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	6 106	5 638
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 376 337	2 476 332
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	225 200	282 749
Utilisations des fonds dédiés	99 268	31 451
Autres produits	5	197
TOTAL I	2 707 013	2 796 366
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	470 827	498 566
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	133 972	139 088
Salaires et traitements	1 320 387	1 350 977
Charges sociales	481 333	502 604
Dotations aux amortissements et dépréciations	48 288	38 366
Dotations aux provisions	2 666	96 191
Report en fonds dédiés	36 068	68 554
Autres charges	135 748	94 065
TOTAL II	2 629 288	2 788 608
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	77 725	7 758
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 511	6 236
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	5 511	6 236
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	5 511	6 236
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	83 236	13 994

E3

Page
4

Comptes annuels clos au 31/12/2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés - Compte de résultat (Suite)

MISSION LOCALE DU LOT

Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 029	2 832
Sur opérations en capital	5 913	5 913
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	8 942	8 745
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	672	1 821
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	672	1 821
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 270	6 924
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 721 467	2 811 347
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 629 961	2 790 429
EXCÉDENT OU DÉFICIT	91 506	20 918

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	23 474	23 014
Bénévolat		
TOTAL	23 474	23 014
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	23 474	23 014
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	23 474	23 014

E3